

NUMÉRO 03

Le bulletin de

RENAGE

ÉTÉ 2024



2024
LE BUDGET
2024

MUSIQUE LES CHARMILLES PUMP TRACK

DANS CE NUMÉRO

Actualités **04-05**

Budget 2024 **06-09**

Les Solidarités **10-11**

Un Avenir commun **12-14**

Déchets & Mobilité **15**

Jeunesse en action **16**

Conseil des sages **17**

Vie Economique **18-19**

Ma Ville Bouge **20-21**

Histoire **22-23**

Vie Municipale **24-25**

Carnet **26**

Infos Pratiques **27**

Bulletin Municipal Eté
2024

Directrice de la publication :

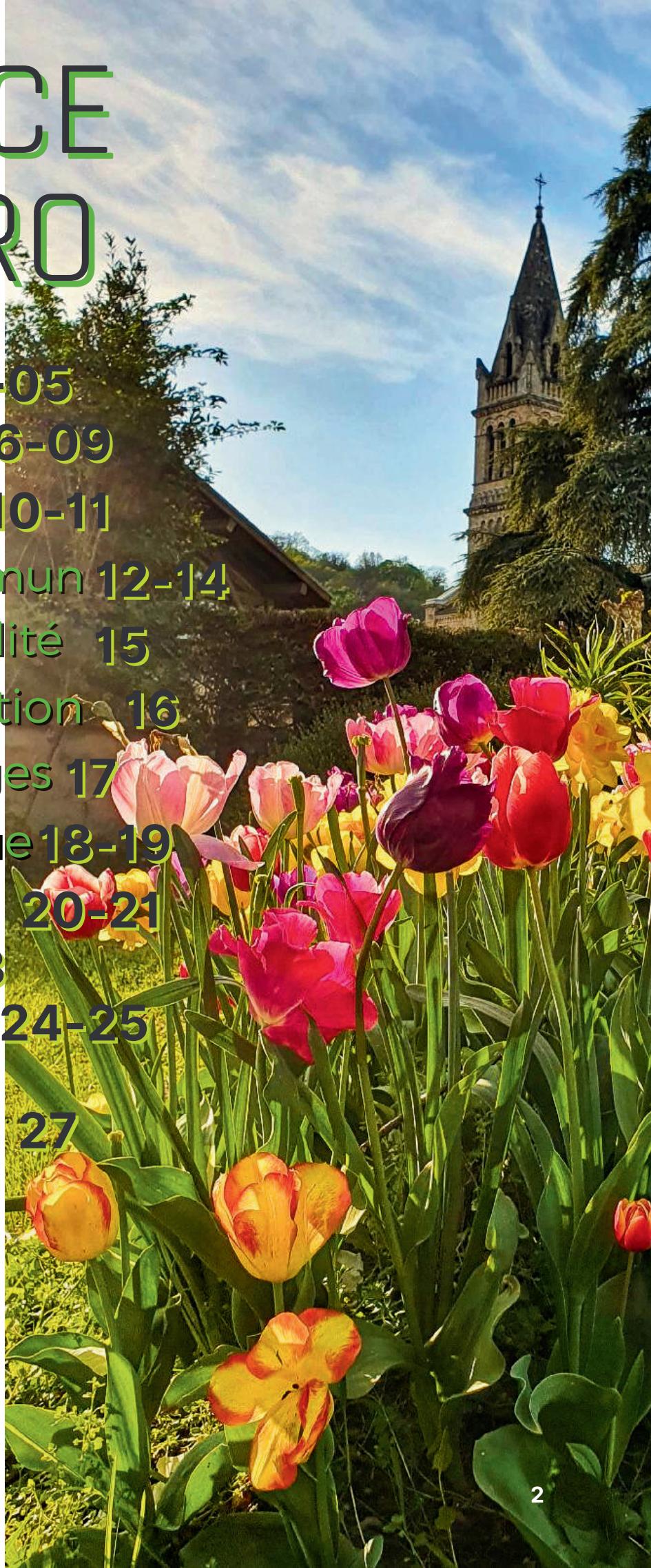
Amélie Girerd

Crédits photos : Amélie Girerd,
Christine Théron, Hervé Combe,
services municipaux.

Maquettage & Graphisme :

Stéphane Quinard.

Rédacteurs : Elus et services.



Edito

d'Amélie Girerd - Maire

Le Défi de l'Intercommunalité



Sujet de préoccupation depuis plusieurs années, la question de notre appartenance à Bièvre-Est est toujours d'actualité.

Nous constatons depuis quelques années une **fragilité à la fois conjoncturelle et structurelle de Bièvre-Est** :

- ◆ **une dégradation des services publics** (suppression de la ligne 10 entre Renage et Rives, dysfonctionnements des services déchets et du service de l'eau).
- ◆ **une situation financière fragile**, la seule augmentation fiscale ne pourra répondre aux enjeux financiers de la structure et de son développement.
- ◆ **des difficultés à stabiliser les ressources humaines**

En 2009, une consultation avait été organisée pour choisir le maintien au sein de Bièvre-Est ou une démarche de rejoindre le Pays Voironnais. À cette époque, une majorité d'habitants avait préféré rester à Bièvre-Est car le coût des services (eau, déchets) était moins important qu'au Pays Voironnais. Cependant, 15 ans après, ces mêmes coûts ont considérablement augmenté et sont aujourd'hui au même niveau, voire un peu plus élevés que ceux du Pays Voironnais.

Aujourd'hui, ces éléments nous amènent à la conclusion que Bièvre-Est n'a pas les moyens de son projet de territoire et peu d'ambition pour affronter les défis actuels en termes de transport, de mobilités, de cohésion sociale ou de transition écologique.

Or, plus que jamais, l'urgence du temps présent et des défis auxquels nous sommes confrontés nous impose d'avancer.

C'est la raison pour laquelle, **avec les communes d'Apprieu et d'Oyeu, la Ville de Renage a lancé une étude**, dont l'objectif est d'évaluer tous les impacts (financiers, fiscaux, de services) d'un changement d'intercommunalité. Les résultats de cette étude feront l'objet d'échanges, pour déterminer tous ensemble l'avenir que nous voulons pour notre commune et notre territoire. Et ce sera *in fine* au Préfet d'accepter ou non l'évolution du périmètre intercommunal.

Avec mon équipe, nous voulons le meilleur pour Renage et nous ferons tout ce qui nous est possible pour continuer à faire de notre commune un territoire d'avenir.

Bon été à toutes et à tous !

ACTUALITÉS

Pump Track

Depuis le mois d'avril, le **Pumptrack est ouvert** au stade Berthollet. **Il est composé de trois pistes** : la verte (facile et accessible aux personnes à mobilité réduite), la bleue (moyenne) et la jaune (difficile). Il peut être utilisé avec des VTT, BMX, skateboards, des rollers ou trottinettes.

Pour éviter les accidents et profiter au mieux de l'équipement, **des règles de bonne conduite sont à respecter impérativement** : port du casque obligatoire, faire attention aux autres et garder ses distances, ne pas couper la route et respecter l'ordre de passage.

Des bancs et des arbres ont été mis en place à proximité du Pumptrack et d'ici l'automne, **la video-protection** sera déployée sur le site.

L'inauguration du site aura lieu samedi 7 septembre à 16h. Vous y êtes les bienvenus!



Bâtiment Les Charmilles

L'inauguration de la nouvelle résidence « Les Charmilles » a eu lieu en mars dernier. Située à deux pas du centre bourg et de la crèche de Renage, la résidence compte 28 logements répartis sur 2 bâtiments avec ascenseurs, balcons ou terrasses. Les logements, du T2 au T4, offrent de beaux volumes et une vue panoramique sur le village et les massifs alentours.

Avec la construction de ces nouveaux bâtiments, c'est une page qui se tourne pour la résidence de la Rue qui avait été construite en 1967 et qui est désormais entièrement démolie, emportant avec elle les nombreux souvenirs de celles et ceux qui y ont habité.

Ce nouveau programme permet la mise à disposition de logements durables et abordables, en plein centre-bourg. L'inauguration, qui fut un moment convivial et d'échanges, a été suivie par un temps d'animations, de sensibilisation des locataires à la bonne gestion des déchets et au bien-vivre ensemble.



ACTUALITÉS

Repair Café

Très belle réussite en mars dernier pour la 1ère édition du **Repair Café** grâce à la mobilisation du Forum Citoyen Renageois, du Repair Café du Voironnais et de la Ville de Renage.

Le Repair Café est un lieu où l'on répare ensemble appareils électriques et électroniques : vélos, jouets, informatique etc. Ainsi, des bénévoles aident les participants, (l'entrée est ouverte à tous) à réparer leurs objets défectueux, ces derniers ne demandant bien souvent qu'une réparation basique pour être à nouveau fonctionnels.

Le Repair Café est une démarche utile pour répondre aux problèmes de surproduction de déchets, d'obsolescence matérielle avec un principe simple : **il repose sur le bénévolat**. Organisation, accueil, réparation : chacun peut aider avec ses propres moyens ! Ainsi, près de 50 appareils ont été scrutés, décortiqués avec 70 à 80% de réparation. Un Repair Café spécial vélos a aussi été organisé en juin dernier et a permis à une dizaine de cycles de repartir sur deux roues!

Le prochain Repair Café aura lieu **samedi 7 décembre 2024**, salle Pierre Girerd.

Infos : fc.renage@gmail.com



Bâtiment Faller : quel nom pour ce magnifique lieu ?

Le bâtiment communal “Faller”, chargé d’histoire, situé sur le site de l’ancienne Grande Fabrique, sort magnifié par des travaux de réhabilitation d’envergure.

Venez participer à l’atelier ludique et collaboratif, sur site, le samedi 14 septembre de 10h à 12h !

Votre réflexion contribuera à proposer des noms pour ce nouveau lieu culturel et économique.

Inscriptions : contact@ville-renage.fr



BUDGET 2024

Budget Primitif

Le 15 avril dernier, le Conseil municipal de Renage a voté son budget primitif 2024. L'occasion de faire le point sur les finances de la Ville.

Préparé par l'exécutif local (le Maire et ses équipes) et approuvé par l'assemblée délibérante (le Conseil municipal), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

Il se présente en 2 parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Les Dépenses

- ◆ **Fonctionnement** : ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).
- ◆ **Investissement** : ces dépenses concernent les travaux et assurent l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.

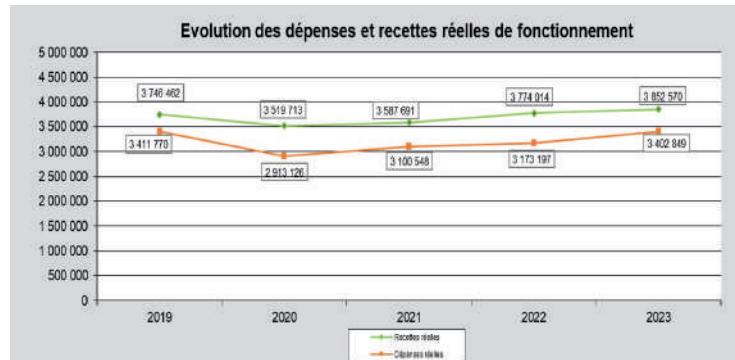
Les Recettes

- ◆ **Impôts locaux** : ils sont constitués des taxes : professionnelle, d'habitation (sur les logements vacants), foncière sur le bâti et le non bâti. Les bases sont déterminées par l'Etat tandis que les taux sont votés par le Conseil municipal.
- ◆ **Dotations de l'État** : elles sont versées à chaque commune en fonction de différents critères. Elles correspondent à la participation de l'État pour la gestion communale et administrative.
- ◆ **Revenus divers** : ils sont constitués des produits des services rendus par la Commune (adhésions école de musique et bibliothèque, location de salles, entrées piscine, paiement de la cantine et du portage de repas ...)



BUDGET

Bilan Financier



Sur les cinq dernières années, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 2.85%.

Cette progression est notamment liée aux charges à caractère général comme les fluides (+3.18%), aux dépenses de personnel (+ 2.32%) et à nos charges de gestion courante (2.39%).

Zoom sur 2022/2023

Les charges réelles ont augmenté de 7,24% (+229 652 euros). Ces évolutions sont essentiellement liées aux augmentations du coût des fluides (+41% pour l'électricité et +104,31% pour le gaz), des assurances (+17,56%) ou encore à la revalorisation du point d'indice de nos agents, décidée au niveau national, et à l'évolution classique des carrières (+5,39%).

Sur les cinq dernières années les recettes de fonctionnement ont augmenté de 1.03%, cette progression est notamment liée aux produits de nos services (+0.55%) mais surtout à la revalorisation des bases des impôts locaux, décidée par l'Etat (ces 2 dernières années +2% et +7%). La DMTO (taxes perçues lors de la vente de biens immobiliers) a aussi augmenté (+43.47%) entre 2019 et 2023. Les dotations de l'Etat quant à elles sont en diminution (-28.50% pour la Dotation globale de fonctionnement entre 2019 et 2023).

Zoom sur 2022/2023

Les recettes réelles ont augmenté de 2.08% (+78 571€). L'évolution s'explique essentiellement par la revalorisation des bases fiscales (décidées par l'Etat).

Malgré des recettes qui augmentent moins rapidement que les dépenses, la commune garde une épargne nette annuelle, en moyenne sur les 5 ans, de 193 000 euros, dédiée à l'investissement.

Evolution de la dette

EVOLUTION BRUTE DE LA DETTE DE 2023 A 2027

	2023	2024	2025	2026	2027
CAPITAL RESTANT DU AU 01/01	3 047 963.85	2 713 404.26	2 373 846.90	2 029 172.92	1 687 845.46
INTERETS	61 356.46	55 212.58	48 937.30	42 545.25	36 900.41
CAPITAL	334 559.59	339 557.36	344 673.98	341 327.46	234 490.20
ANNUITES	395 916.05	394 769.94	393 611.28	383 872.71	271 390.61
CAPITAL EMPRUNTE DANS L'ANNEE					

Actuellement, la Commune rembourse les emprunts relatifs à l'acquisition du bâtiment de la Poste (2010), l'aménagement de la traversée de Renage (2012-2016), la construction des vestiaires du rugby (2014), la rénovation de l'école élémentaire et la réhabilitation du bâtiment Faller sur le site de l'ancienne Grande Fabrique (2023). Tous nos emprunts sont à taux fixe, aucun d'entre eux n'est un emprunt toxique.

La dette par habitant s'élève à **767 euros** (montant moyen des communes de notre taille).

Notre capacité de désendettement (qui se calcule en divisant l'encours de la dette par l'épargne brute de l'année précédente) est de **6 ans**. Cela signifie que la Commune pourrait rembourser la totalité du capital restant dû de sa dette, en y consacrant tout son autofinancement brut, en 6 années. Ce chiffre se situe dans la zone verte, indicateur de la bonne santé financière d'une ville.



BUDGET

Investir pour aujourd'hui et demain

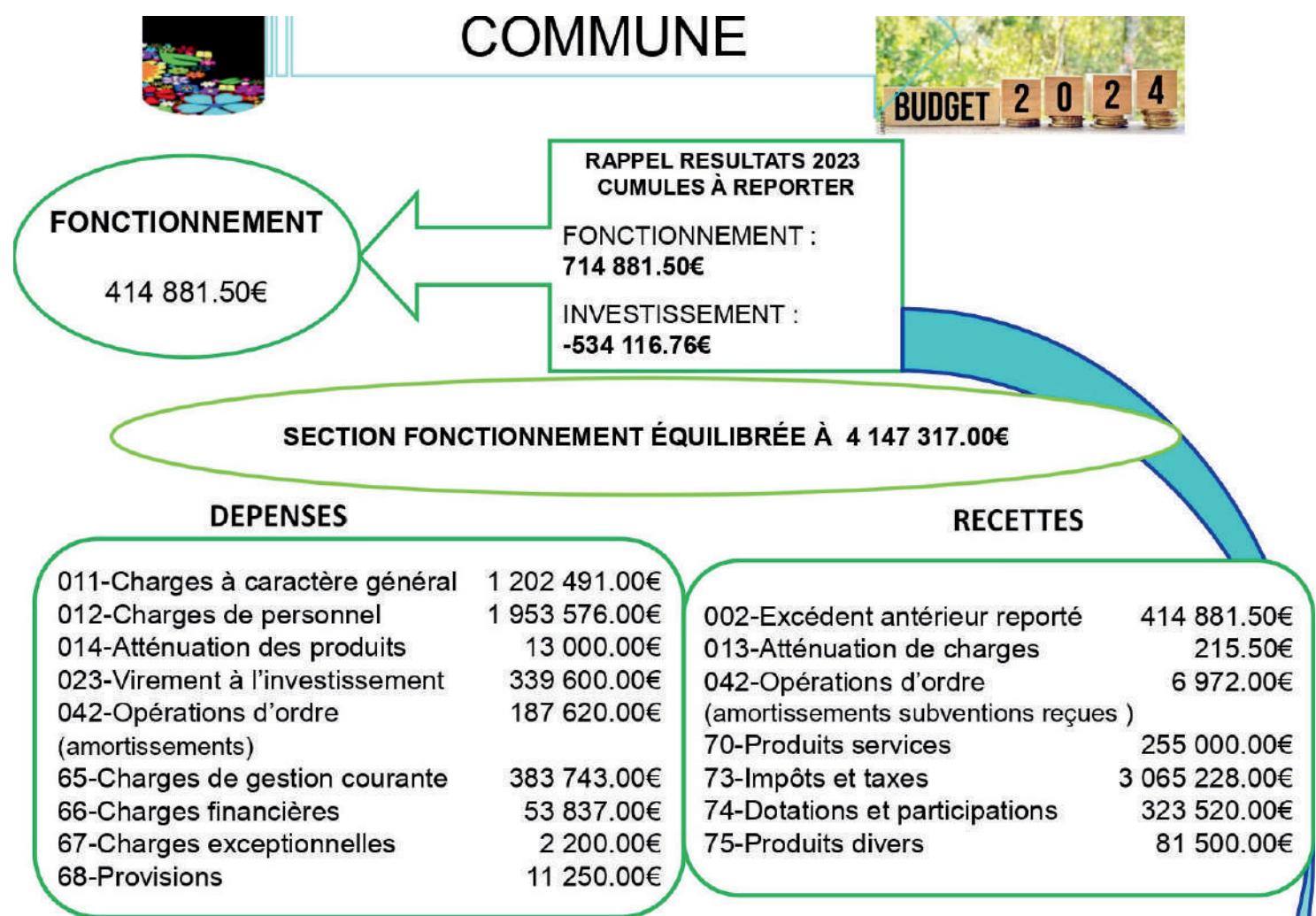


Les orientations du budget 2024 traduisent les choix volontaristes de la ville pour maintenir la qualité du service rendu aux habitants, préserver le cadre de vie renageois, conforter notre politique sociale, soutenir la vie associative et intégrer pleinement les exigences environnementales dans nos actions.

La gestion responsable du budget communal s'est traduite par une maîtrise constante des dépenses de fonctionnement grâce à une optimisation de la masse salariale, la recherche permanente de subventions, la renégociation systématique des taux de nos emprunts, ainsi qu'à une stratégie de dynamisation de notre patrimoine foncier.

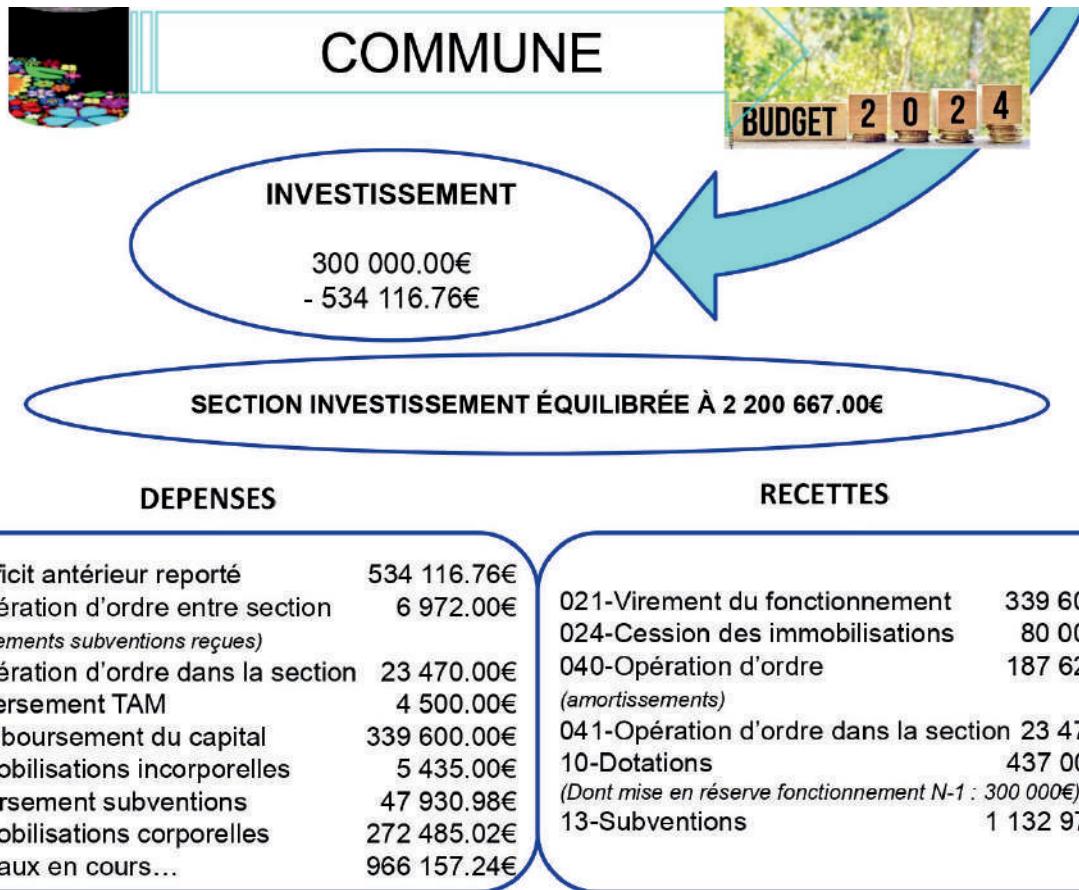
Fonctionnement 2024 = Dépenses & Recettes

Notre budget 2024 augmente de 2.23% (+ 90 440€) par rapport à 2023, ce qui est particulièrement faible au regard de l'inflation (+3.4% janvier 2024).



BUDGET

Investissement 2024 = Dépenses & Recettes



DETAIL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1 292 008€

Hors emprunt,
reversement TA
et opérations d'ordre

2024

⇒ Protection du patrimoine	403 860€
⇒ Projet cœur de ville et maison médicale	270 000€
⇒ Sécurité : voiries et vidéo-protection	230 397€
⇒ Création d'un pump-track	153 000€
⇒ Mise aux normes et entretien des bâtiments	134 191€
⇒ Aménagements espaces publics et accessibilité	56 510€
⇒ Renouvellement des équipements et du mobilier	44 050€

SOLIDARITÉS à faire vivre

À Renage, la solidarité n'est pas un mot creux. Elle se manifeste dans tous les domaines, quel que soit votre âge, votre situation familiale, que vous travailliez ou non, que vous viviez en famille ou seul. Si vous rencontrez des difficultés d'ordre social, le **Centre communal d'action sociale (CCAS) de Renage** vous accueille et vous aide.

Notre CCAS est très actif. Chaque année, de nouvelles actions sont mises en œuvre pour que personne ne reste seul sur le bord du chemin. 2024 est particulièrement riche et prometteuse de moments de bonheur, de joie, de solidarité.



La Faim



♦ **Pour que la faim** ne soit plus une fatalité, des collectes alimentaires sont organisées par le CCAS, la Croix-Rouge et le Conseil Municipal des Enfants. L'inflation galopante a pour conséquence l'augmentation du prix des produits et services de première nécessité.

Ainsi, **de nombreux concitoyens se retrouvent en situation de précarité** et ces collectes alimentaires sont fortement attendues. La dernière a eu lieu le 6 avril dernier à Netto. La Croix-Rouge effectue également des distributions tous les 15 jours à Renage et d'ici la fin de l'année, un partenariat avec Les Restos du Coeur doit voir le jour.

10

Les Anciens

♦ **Les anciens, les personnes isolées** ou en situation de handicap, sans solution de mobilité, ne sont pas oubliés.

Grâce à **notre nouveau minibus**, les sorties se poursuivent toute l'année : chez les commerçants de Renage, au marché de Voiron, au cinéma, aux spectacles culturels. Bientôt, la commission solidarités proposera des sorties visites et restaurants.

Depuis l'année dernière, des ateliers pour stimuler la mémoire sont proposés. Venez découvrir des sujets de culture et stimuler vos méninges avec au programme : jeux de réflexion, rébus, mémo, anagrammes, questions de curiosité, etc. dans une ambiance conviviale autour d'un café !

Du 16 au 22 juin 24, les séniors sont partis en vacances à Gruissan.

Et comme chaque année la commune offrira un **goûter de Noël** aux anciens en attendant le colis des fêtes de fin d'année !



SOLIDARITÉS

Les Jeunes

♦ **Les jeunes** sont également au cœur de nos préoccupations. Un accompagnement au **financement du permis de conduire** est proposé, ce qui facilite leur autonomie.

Chaque année à la piscine de Renage, entre 10 et 20 jeunes sont recrutés dans le cadre des **jobs d'été**, l'occasion pour nous de les aider dans leur première expérience professionnelle.

En décembre, le CCAS de Renage organisera le transport des jeunes afin d'assurer la visite du **Salon mondial des métiers à Lyon**.

En parallèle, à l'occasion de notre 3ème édition du **Forum de l'emploi**, organisé en mai dernier en lien avec France Travail, plus de 170 personnes ont été accueillies et ont pu échanger avec la vingtaine d'entreprises présentes, proposant plus de 100 emplois.

En octobre, Renage partira en campagne

Contre la longue maladie et son cortège de solitude, de souffrance

♦ **Le dimanche 6 octobre, aura lieu la Journée nationale des aidants.** Elle sera l'occasion d'aider, de reconnaître tous ces anonymes qui accompagnent au quotidien un proche, malade ou handicapé, et qui, par leur implication et leur engagement, sont les moteurs d'une société plus solidaire et plus humaine. De nombreuses actions seront organisées de 14h à 17h, à la salle Jean-Aluigi.

♦ Bien sûr, **le mois d'octobre sera rose** à Renage et ce pour la 2ème année consécutive. Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme en France (environ 50 000 nouveaux cas par an).

Plusieurs événements seront organisés grâce à la présence et au dynamisme d'associations telles que « la Cordée rose », « Entr'elles », « Les Merveilleuses » ainsi que nos partenaires (praticiens de santé, donateurs, entreprises, commerces de Renage, associations, bénévoles).



♦ Enfin, **le Téléthon du week-end du 7/8 décembre**, c'est un élan collectif pour vaincre la maladie et soutenir la mise au point de thérapies innovantes pour les maladies rares.

A Renage, lors de chaque Téléthon, des dizaines de bénévoles et de partenaires, unissent leur force, pour organiser des animations de collecte et une vente de brioches.

Cette année, **un futsal solidaire** nous permettra de profiter d'un moment sportif de qualité.

AVENIR COMMUN

Attention, ça pousse

Avec l'arrivée des beaux jours, les plantes s'épanouissent.

Surveillez leur expansion afin de préserver les espaces de circulation et ne pas gêner la visibilité au droit de votre propriété. Il est nécessaire de procéder à l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur les propriétés dont les branches débordent sur le domaine public, (cf arrêté municipal 69/2015).

La hauteur maximale est 1.60m pour les plantations se situant à moins de 2m de la limite de propriété. Il est attendu des riverains le maintien en bon état de propreté de sa partie de trottoir et de son caniveau sur toute la longueur de sa propriété.

Idées :

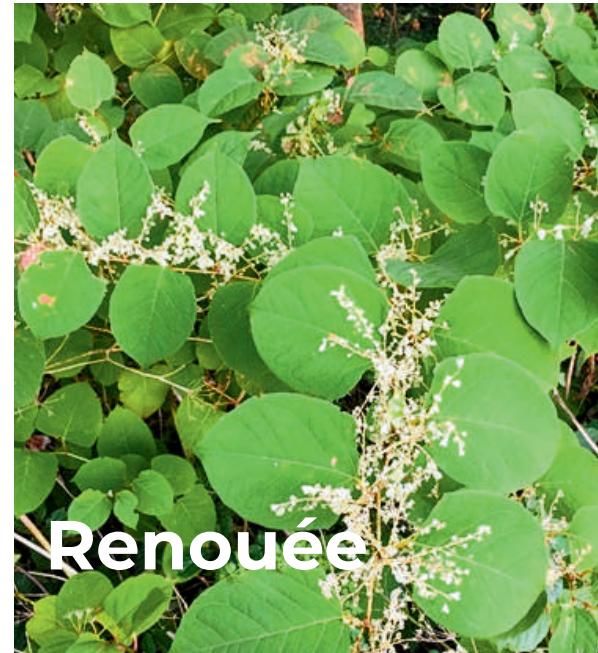
- Effectuer des tontes sélectives chez soi permet de gagner du temps et de l'énergie, tout en donnant à sa pelouse relief et couleurs.
- Désherber tardivement son trottoir permet d'espacer les interventions, tout en intervenant avant la fin de la floraison.
- Tailler régulièrement sa haie et ne pas la laisser pousser trop en hauteur, lui donne vigueur et densité. Elle gagne en résistance par rapport aux fortes chaleurs.

Un verdissement sous surveillance

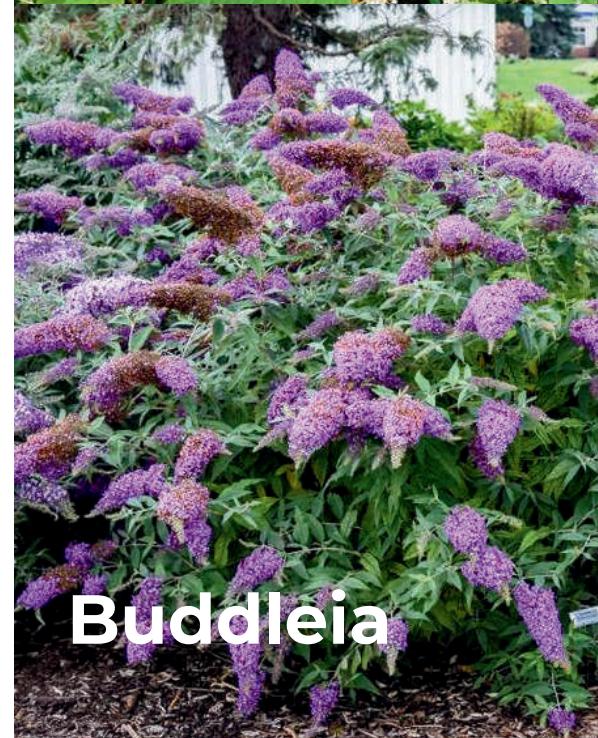
La forte évolution d'espèces exotiques comme la renouée du Japon, l'ailante ou les buddleias entre autres, nous amène à une vigilance partagée pour éviter leur prolifération. Pour ces plantes l'arrachage sera privilégié.

Le buddleia est un arbuste à fleurs, ornemental mais pouvant être très envahissant chez certaines variétés. Il lui suffit d'un interstice entre le bitume pour s'installer. Son développement peut gêner la visibilité.

L'ailante, qu'on appelle aussi frêne puant ou faux vernis, est une plante sauvage qui aime les villes. Elle pousse si facilement qu'elle devient invasive. Si vous hésitez, froissez les feuilles. L'odeur repoussante qui en émane ne vous laissera pas de doute.



Renouée



Buddleia



Ailante

AVENIR COMMUN

Renage, une ville qui bouge pour la biodiversité

Agir pour la biodiversité, c'est agir simultanément sur la santé et le bien-être des habitants, mais aussi sur l'emploi, la résilience aux risques naturels et sur le climat. La biodiversité urbaine rend des services essentiels et indispensables pour le bien-être de tous.

Un écosystème durable pour l'humain est un écosystème riche en diversité de végétaux et d'animaux. La diversité des espèces végétales limite la propagation de champignons, de maladies et d'insectes ravageurs.

A Renage, nous favorisons une diversité des espèces végétales au profit des pollinisateurs :

- Abandon des produits phytosanitaires donnant de la place aux plantes spontanées locales
- Tontes adaptées en fonction de l'usage et de la fréquentation de chaque espace
- Semis en pied d'arbres et pied de murs pour accompagner le verdissement spontané et augmenter les espaces fleuris
- Plantation de plantes vivaces variées adaptées aux pollinisateurs locaux



Nous plantons sur Renage des variétés d'arbres adaptées au changement climatique qui apportent nourriture et refuge aux insectes.



AVENIR COMMUN

La nouvelle signalétique "biodiversité" à Renage

RENAGE BOUGE pour la biodiversité

Tonte tardive, quel bonheur tout ce nectar !



RENAGE BOUGE pour la biodiversité

Tonte tardive, quel bonheur cette fraîcheur !



RENAGE BOUGE pour la biodiversité

Tonte tardive, quel bonheur tout ce vert !



RENAGE BOUGE pour la biodiversité

Tonte tardive, quel bonheur toutes ces fleurs !



DÉCHETS

Le tri se simplifie : 100% des emballages et des papiers vont dans le même conteneur !

Trier ses déchets, c'est un acte concret pour préserver notre planète.

UNE SEULE ET MÊME CONSIGNE : TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS VONT DÉSORMAIS DANS LE MÊME CONTENEUR !

Force est de constater qu'il y a de plus en plus d'emballages et de moins en moins de papier. D'un côté, les conteneurs de papiers sont sous-utilisés et de l'autre, ceux à emballage sont souvent plus que pleins. Dans l'optique de répondre à un objectif national, une solution : **mélanger les deux flux afin de simplifier les gestes de tri**, améliorer les performances de recyclage et réduire le volume d'ordures ménagères.

SMICTOM
de la Bièvre



100% des emballages et des papiers vont dans le même conteneur !

• INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES • APLATISSEZ-LES • BIEN LES VIDER



Plus d'info sur le site
www.smiptom-bievre.fr



Bièvre Est :

Le covoiturage spontané avec Rezo Pouce !

Rezo Pouce

C'est quoi ?

Rezo Pouce est un dispositif de covoiturage spontané et solidaire mis en place par la communauté de communes de Bièvre Est en collaboration étroite avec les communes.

Il facilite les déplacements du quotidien tout en réduisant le nombre de voitures sur la route. Rezo Pouce répond à un enjeu environnemental tout en offrant une meilleure qualité de vie aux habitants !

Comment utiliser Rezo Pouce ?

Le mode autostop



1 Rejoignez un arrêt

2 Sortez votre pancarte destination

3 Levez le pouce et souriez !

En moins de 6 minutes, vous embarquez !

Mes trajets

entre voisins et voisines !



Rezo Pouce c'est du bon sens et de l'entraide entre habitants d'un même territoire ! Vous partez de chez vous à pied pour rejoindre l'arrêt de covoiturage spontané le plus proche. Quelqu'un d'autre sera parti de chez lui en voiture ; à la croisée des chemins, vous levez le pouce, il s'arrête, et c'est parti pour un covoiturage spontané et convivial... Rien de plus simple finalement !

Le mode appli



1 Inscrivez-vous à Rezo Pouce

2 Rendez-vous à l'arrêt le plus proche de chez vous

3 Ouvrez l'appel et appuyez sur « Partir maintenant ! »

Attendez qu'un membre de Rezo Pouce s'arrête !

Le saviez-vous ?

- Les transports représentent 56% de nos émissions de CO₂ sur le territoire !
- La voiture représente 95% de nos trajets quotidiens. Certains axes routiers du territoire voient passer plus de 20 000 véhicules par jour ! La grande majorité de ces véhicules ont 1 à 4 places de libres en permanence !

Et si avec Rezo Pouce on changeait tout ça ?

Rejoignez la communauté Rezo Pouce !

Que vous soyez conducteur solidaire ou passager enjoué, rejoignez la communauté Rezo Pouce !

► Demandez votre formulaire d'inscription dès aujourd'hui à : rezopouce@cc-bievre-est.fr

► Ou auprès de votre mairie à partir du 1^{er} juin 2024.



Lancement du dispositif prévu en juin 2024 !

MOBILITÉS

Le covoiturage avec RezoPouce

C'est un **réseau d'arrêts structurants** permettant de se déplacer sur de courtes distances : aller d'un hameau au centre-ville, faire ses courses, aller chez le médecin, se rendre à la gare, aller travailler ou revenir du lycée.

Le dispositif s'appuie sur le fonctionnement de l'autostop, sans prise de RDV préalable, les usagers (*conducteurs et passagers*) sont identifiés par une inscription sur la plateforme **RezoPouce** et les arrêts de prise en charge, sont matérialisés par un panneau.

Après inscription, il suffit à un passager de se rendre à un arrêt sur le pouce et au conducteur de regarder s'il y a des personnes aux arrêts. Pour en savoir + : <https://www.mobicoop.fr/>

JEUNESSE *en action*

Depuis 2016, la Ville de Renage est dotée de son **Conseil municipal des Enfants**. Il a pour but d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres.

Les objectifs

- ◆ Initier les enfants à la vie communale
- ◆ Faciliter leur compréhension au fonctionnement d'une assemblée et des responsabilités qui incombent à ses membres
- ◆ Initier et sensibiliser les enfants à une démarche citoyenne
- ◆ Familiariser les enfants aux processus démocratiques : le vote, le débat, les élections
- ◆ Offrir aux enfants la possibilité d'améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens
- ◆ Être à l'écoute des idées, des propositions des autres enfants et les représenter.

Tous les deux ans, douze enfants de CM1-CM2 sont élus par les autres élèves pour les représenter et travailler avec les élus et services de la Ville. **Pour 2023-2024**, ce sont Chloé, Evan, Ilan, Iliane, Julia, Joey, Juliette, Nils, Rhalissa, Robin, Tytouan et Zakariya qui participent à cette belle aventure citoyenne.

Les actions

Elles sont menées par **le CME** et ont toujours un caractère citoyen ou d'intérêt général :

- ◆ Participation aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai
- ◆ Participation à la cérémonie des voeux à la population
- ◆ Collecte pour la Croix Rouge : banque alimentaire et vente de jouets pour les familles défavorisées.

Sensibilisation à l'environnement

- ◆ Visite du centre d'enfouissement des ordures ménagères à Penol
- ◆ Participation au nettoyage de printemps du centre-bourg de notre commune

En faveur des personnes âgées

- ◆ Aide au service lors du goûter de Noël, distribution des colis aux séniors.

En 2024, l'un de leurs projets a été réalisé : **le Pumptrack**. Toutes ces actions permettent de contribuer à la formation des jeunes citoyens, de favoriser le dialogue entre les élus, les services et les enfants. Ils exercent ainsi leurs droits, leurs devoirs et leurs responsabilités.



LES SAGES *en action*

Le Conseil des Sages

Il a été créé en 2022 et s'inscrit dans la volonté de la Ville de favoriser une démocratie de proximité, en incitant les seniors, riches de leur expérience et de leur temps libre, à s'engager dans la vie de la cité. **C'est une instance de concertation, de réflexion, de propositions et d'actions.** Il s'intéresse aux préoccupations de l'ensemble des habitants et à des sujets d'intérêt général. Il contribue par son action, à l'amélioration de la qualité de vie et du mieux vivre ensemble dans la ville, avec l'ensemble des acteurs locaux.

La Composition

Le Conseil des Sages est actuellement composé de 6 membres de plus de 60 ans, résidant sur la commune.

- ◆ Les "sages" sont des volontaires bénévoles. Le recrutement se fait par appel à candidature par le biais du bulletin municipal.
- ◆ Le Conseil est nommé pour un mandat trois ans, renouvelable une seule fois.
- ◆ Il est une instance de consultation, de participation et de proposition pour des questions qui lui sont soumises par la Municipalité
- ◆ Il organise ses travaux au sein de commissions
- ◆ Les réunions plénières, présidées par La Maire, sont organisées 4 fois par an.
- ◆ Les ressources du Conseil des Sages proviennent du budget de la commune.

Les Thèmes

Amélioration du cadre de vie, embellissement et aménagement de proximité

◆ **Objectif** : inciter les habitants à se réapproprier leur quartier, à en prendre soin, à être acteurs de leur cadre de vie, au-delà de leur propre habitation et de manière générale, à créer du lien et à mieux vivre ensemble.

◆ **Moyens d'actions** : embellissement au travers du fleurissement (mon quartier en fleurs, organisation de concours de quartiers fleuris (avec volet « durable »), organisation d'un nettoyage de la ville, une à deux fois par an, en lien avec le Conseil municipal des enfants, le FCR et le Centre socio-culturel, participation à la Semaine européenne de réduction des déchets et à la Fête de la Nature.

Favoriser le lien et le vivre ensemble par des actions intergénérationnelles

◆ **Objectif** : maintenir le lien intergénérationnel tout au long de la vie, une source d'enrichissement mutuel basée sur l'échange et la réciprocité.

◆ **Moyens d'actions** : temps d'échanges festifs, activités en milieu scolaire, actions avec les membres du Club Sérénité de l'Unrpa , ateliers partagés entre jeunes et anciens



VIE ECO

E.A.Prim'

Pour la petite histoire, **Esteban** est responsable technique d'un hôtel, **Aurélie** est comptable pour une association Grenobloise, mais il leur manquait quelque chose. Fin novembre, **Esteban** se lance dans l'achat et la revente de fruits et légumes pour les marchés, **Aurélie** assure les paniers en drive et la communication, tout en gardant leurs emplois respectifs.

Ils ne proposent que des produits de qualités, avec des idées recettes qu'ils partagent sur les réseaux sociaux (Facebook : EA Prim). Leurs produits viennent principalement de France ou d'Europe, lorsque la demande des clients l'exige (les agrumes du Portugal ou d'Italie), **Vous pouvez les retrouver tous les dimanches matin sur le marché de Renage !**



Pass'par La

Roger et Sandra sont en activité depuis 3 ans. Ils ont le plaisir de vous voir tous les dimanches sur le marché de Renage ; ainsi vous découvrirez les plats cuisinés qu'ils servent en plus de la rôtisserie. Toutes les infos sont sur la page Facebook : **Pass'par La**. Réservation au 06-82-10-18-88.



VIE ECO

Et vous pouvez toujours retrouver le dimanche matin au marché

la charcuterie **Bruno Marchand**

le pépiniériste **Jeanne Horticulture**

l'apiculteur **Richard Bouchet**



Saveurs Itinérantes

Arnaud et Alexandra vous accueillent tous les mardis et vendredis midi zone du Plan, rue Paul Langevin, pour des plats cuisinés et snacking et le mardi soir Place Cardinale pour des enchiladas et box finger food aux Saveurs Mexicaines. Prenez le temps de venir découvrir toutes les formules !

Toutes les infos sont sur la page Facebook : **Saveurs Itinérantes**



MA VILLE...

L'école de musique

Depuis près de cinquante ans, l'**école de musique municipale** accueille les enfants dès l'âge de **5 ans** pour y pratiquer chant, batterie, clarinette, piano, guitare, saxophone, violon, flûte, trompette, trombone, éveil, découverte et solfège. Elle accueille actuellement **90 élèves** et se veut **accessible à tous** : les tarifs pour les Renageois débutent à 70 euros/an et sont calculés en fonction du quotient familial.

DÉCOUVERTE

Elle tourne autour de **5 instruments à choisir pour l'année**, dès 5/6 ans, en respectant les dispositions physiques de l'enfant. Cette démarche permet de se découvrir, de découvrir autrui, tout en progressant dans ces pratiques novatrices qui sont proposées. S'y ajoute un exercice plus systématique du chant, de la percussion corporelle, activité ludique qui favorise l'écoute, la concentration, la coordination, l'acquisition du sens du rythme et de sa propre pulsation.

ACTIONS "INTER"

L'école de musique est un facteur d'inclusion, de rassemblement et chaque année, les enseignants se mobilisent sur plusieurs projets INTER : interculturels, interdisciplinaires, intergénérationnels, le principe étant d'aller vers ceux dont le vécu isole ou éloigne de la culture et du loisir. C'est une façon efficace et pertinente de démocratiser l'accès à la musique. Ainsi, ces dernières années, les enseignants ont participé à la kermesse de l'école élémentaire, ont organisé des animations à la bibliothèque municipale, ont animé la semaine de la francophonie, les journées du patrimoine, le marché de noël, la fête de la musique, la semaine « ensemble pour l'égalité », et participent aussi aux quartiers en fête l'été.

PRESTATIONS MUSICALES

Sous la baguette magique d'**Anne-Marie Lerra**, la directrice de l'école, les Renageois ont pu assister à des prestations de grande qualité, notamment les concerts de l'ensemble à cordes, en partenariat avec l'orchestre d'harmonie, (**l'Echo de la Fure**), ou le concert de Noël qui a mis à l'honneur les musiques de films. Les enfants ne sont pas oubliés : l'école élémentaire et la crèche bénéficient de prestations régulières : présentation d'instruments, animations d'éveil musical...

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à ouvrir les portes de l'école de musique !



De gauche à droite : Bernard Bonhomme (clarinette), Salvatore Virgone (saxophone), Michel Viguer (violon), Agnieszka Zur (piano), Anne-Marie Lerra (directrice et solfège), Christophe Matusiak (guitare), KC Elstun (batterie), Armelle Effantin (flûte traversière). Manque : Bruno Vinit (cuivres). **85, boulevard Docteur Valois -Renage - 0688966503 - ecoledemusique@orange.fr**

...BOUGE

juillet

- Mercredi 24 juillet à 15h30 : Fête des habitants des Prairies - Parc des Prairies
- Vendredi 26 juillet à 18h30 : Séance de Fitness avec CrossFit - Étangs des Prairies

août

- Samedi 10 août à 8h : Challenge du Souvenir Boules Lyonnaises - Parc des sports
- Vendredi 16 août à 19h30 : Concert des Voix de Soleil et d'Or - Place de l'Église - Vendredis de l'été
- Vendredi 23 août à 19h30 : Jeux et ambiance musicale - École de Criels - Vendredis de l'été
- Mardi 27 août : Réouverture de la bibliothèque
- Vendredi 30 août à 19h30 : Danse avec Os Amigos et Concert de l'Écho de la Fure - Place Cardinale
- Samedi 31 août & dimanche 1er sept : Collec'Tour - Salle J. Aluigi

Septembre

- Mardi 3 sept à 14h: Thé Dansant UNRPA - Salle J. Aluigi
- Vendredi 6 sept à partir de 19h : concert Mascara et feu d'artifice - Stade JC Micoud
- Samedi 7 sept de 9h à 12h : Forum des associations - Salle J. Aluigi
7 sept à 15h : Inauguration du Pump Track
- Samedi 14 sept à 17h : Inauguration de l'expo photos sur le sentier du Sophora - Site de l'ancienne Grande Fabrique
- Vendredi 20, Samedi 21 & Dimanche 22 sept : Journées du Patrimoine - Faller
- Samedi 21 sept à 19h : Soirée Country Road - Salle J. Aluigi
- Dimanche 29 sept à partir de 8h30 : Pucier de l'Amicale des Donneurs de Sang - Salle J. Aluigi

HISTOIRE *La Grande Guerre*

L'Instituteur Revol de Renage

Au début de la Première Guerre mondiale, **les instituteurs de l'Isère** sont sollicités par les autorités pour raconter les premiers jours du conflit dans leur commune. Les Archives départementales conservent une partie de ces précieux récits. À Renage, ces dernières sont établies par l'instituteur Revol, voici quelques extraits :

1er août 1914 - Administration au village

A 20 heures, réunion extraordinaire du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Revollier, Maire. [...] Il donne lecture du télégramme officiel et des instructions en cas de mobilisation.

2 août 1914 - Mobilisation

Dans la tristesse poignante de cette heure tragique le spectacle qu'offre le pays est un réconfort pour tous. L'union de tous les Français se fait dès le premier jour. [...]

J'ai entendu ce propos au départ : « Cela ne vous fait rien à vous, vous ne laissez pas une femme » et la réponse « Je n'ai pas de femme, mais j'ai une mère et je pars sans pouvoir lui dire adieu ».

2 août 1914 - Ordre public

La garde civile composée de dix membres est réunie à la mairie. [...] En raison de l'importance de la commune, la garde est portée à l'effectif de 20 hommes.

3 août 1914 – Vue économique

La commune de Renage est essentiellement industrielle. Elle comprend deux usines de soieries, deux taillanderies, une fabrique d'acier et deux papeteries. Au lendemain de la mobilisation, les usines sont arrêtées.

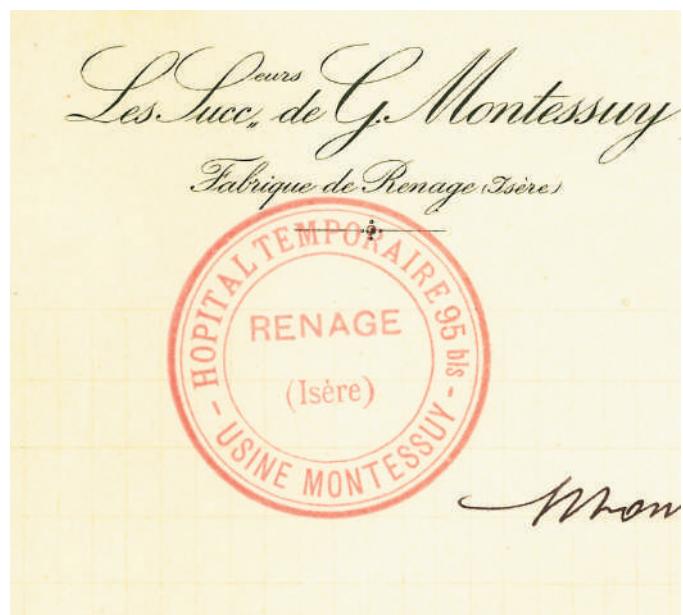
Seule la papeterie de Renage continue à fonctionner en partie. On fabrique du papier qui sera utilisé par l'Etat pour les cartes à jouer.

7 août 1914 – Ravitaillement

La fabrication du pain reste assurée par cinq boulanger ; mais la provision de farine sera épuisée dans 6 jours.

Aux commandes de farine faites par les boulanger, les minotiers répondent invariablement : « moulin arrêté, hommes, chevaux partis, manque matériel transport, impossible expédier ».

Heureusement, il reste six gros chevaux à l'usine Experton-Revollier. On les emploie pour assurer le ravitaillement. Les farines proviennent des moulins de S-Bueil ou de la Sône. [...] Il faudra attendre jusqu'au 1er octobre pour recevoir des farines par voie ferrée.



HISTOIRE

15 août 1914 - Hôpitaux

L'usine de Messieurs les successeurs de Montessuy prépare dans ses locaux un hôpital temporaire pour 112 blessés. [...]

Un deuxième hôpital dit hôpital municipal est installé dans les locaux de l'ancienne école congréganiste. Il comprend 30 lits. Ce sont les habitants de la commune qui ont fait tous les frais. [...]

Il faut mentionner comme étant sur la commune de Renage l'hôpital de la Croix Rouge installé dans les locaux de la papeterie Blanchet Frères et Kleber au hameau du Gua.

15 août 1914 – Vie économique

La maison Experton-Revollier reçoit une commande de l'armée pour la fourniture de 200 000 pelles-pioches. Du coup, l'usine vide d'abord ses magasins en expédiant l'outillage disponible et prépare en toute hâte la nouvelle commande. L'usine dispose de trois machines américaines perce-douilles. Ces trois machines pourront fournir des ébauches à toutes les taillanderies de la vallée de la Fure et même d'Allevard.

25 août 1914 – Vie économique

La Grande Fabrique de soieries de Messieurs les successeurs de Montessuy reprend le travail et occupe d'abord le tiers du personnel, c'est-à-dire les tisseuses de la commune de Renage.

Au 1er octobre, cette usine occupera environ 500 ouvrières.

11 septembre 1914 – Hôpitaux

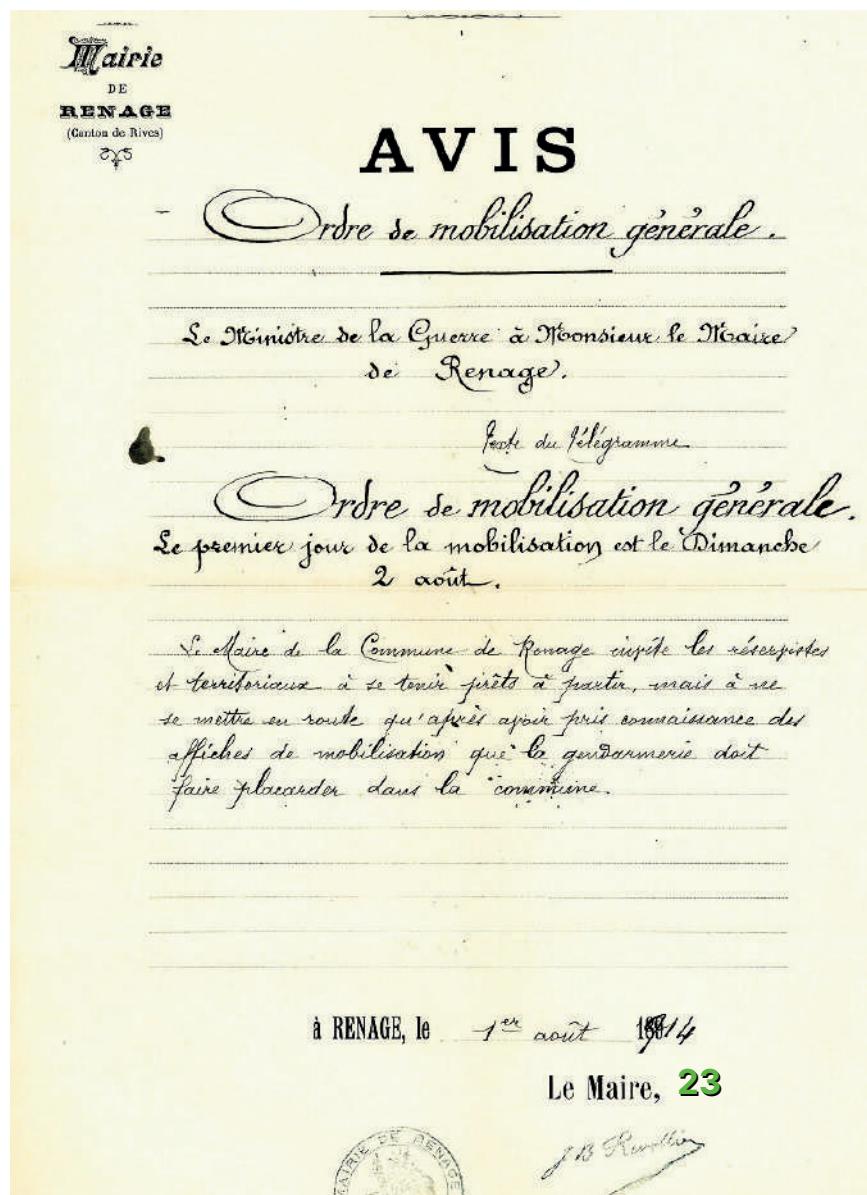
Un convoi de blessés arrive en gare de Rives. 82 blessés sont transportés en voitures automobiles à l'hôpital de l'usine Montessuy.

Les blessés appartiennent principalement aux 16e, 52e, 98e, 99e, 140e Régiments d'infanterie ou au 7e Régiment de chasseurs alpins. Ils ont pris part à la bataille de Badonviller et Gerbéviller[2].

[2] À partir du 24 août 1914, la commune de Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle) est le théâtre de violents affrontements entre les belligérants. De nombreux isérois perdent la vie lors de cette bataille (dont au moins un Renageois).

2 octobre 1914 – Rentrée des classes

L'école du hameau de Criel est provisoirement fermée. [...] L'école de garçons ne reçoit les élèves qu'à partir de 7 ans. Jusqu'à cette âge les garçons restent à l'école maternelle où ils apprennent à lire.



VIE MUNICIPALE

EXTRAITS CONSEIL MUNICIPAL

12/12/2023

Attribution de subventions aux Associations

Dans le cadre de son soutien à la vie associative, **Renage** examine les demandes de subventions des associations en tenant compte des critères suivants : le nombre de licenciés ou d'adhérents, la répartition adultes-enfants, les manifestations organisées par l'association, sur et pour la commune au bénéfice des Renageois, la capacité de l'association à trouver d'autres sources de revenus et son besoin d'équilibre financier. Pour 2023, c'est une enveloppe de 28 500 euros qui a été dédiée au fonctionnement et aux projets de nos associations.

Autorisation des Dépenses avant le vote du Budget Primitif 2024

Comme chaque année, dans le cas où le budget de la ville n'a pas été voté **avant le 1er janvier** de l'exercice auquel il s'applique (notre budget est voté en avril) et afin de permettre à la ville de fonctionner normalement, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à : régler les dépenses de fonctionnement à hauteur maximum du budget de l'année précédente, les dépenses d'investissement à hauteur de 25% maximum des crédits ouverts, au budget de l'exercice précédent.

Décision Modificative N°1 : Vote de crédits supplémentaires Budget Gendarmerie

En raison de l'augmentation du crédit-bail rattaché à la gendarmerie, il est nécessaire de créditer le compte d'un montant de 50 000€, pris sur les provisions réalisées les années précédentes.

Adoption du RBF

Dans le cadre du passage à la nouvelle nomenclature **M57** pour un compte financier unique, la commune doit se doter d'un Règlement Budgétaire et Financier (RBF), valable pour la durée de la mandature soit 2024-2026.

Mise en place d'un TPE pour les régies de Recettes encaissement

La carte bancaire étant un moyen de paiement répandu, la commune a décidé de se doter de ce moyen de paiement, notamment pour le règlement de l'entrée de la piscine municipale.

Création d'une activité accessoire

Certains agents, comme les professeurs de musique ou les maîtres-nageurs travaillent parfois dans d'autres collectivités. Ils ont besoin, pour pouvoir travailler sur la commune en plus de leurs plannings habituels, d'une autorisation de leur employeur. Cette délibération permet d'accueillir les agents concernés par le biais d'une activité accessoire.

Plan de Coloration des façades Années 2024 et 2025

Au regard de son succès, et de la mise en valeur de l'axe principal de Renage, le plan coloration de façade est reconduit, attribuant à chaque propriétaire ayant déposé un dossier et dont la façade donne sur la rue de la République, une subvention de 30% des travaux, dans la limite de 1200€.

Demande de Subventions Etat

Deux projets à l'étude : le renouvellement de l'éclairage public, la mise en accessibilité de l'église, nécessitent le dépôt de dossiers, afin de diminuer l'impact des investissements sur le budget de la commune.

VIE MUNICIPALE

EXTRAITS CONSEIL MUNICIPAL

12/12/2023

Convention Ville de Voiron Frais de fonctionnement du CMS

Comme chaque année, pour le suivi des enfants en milieu scolaire, les enfants renageois sont accueillis au Centre Médico Scolaire de Voiron (CMS). Pour pérenniser ce fonctionnement, la Ville de Renage participe aux dépenses de fonctionnement du CMS, à hauteur de 0,67€ par élève.

Convention Académie de Grenoble

Une convention est signée avec l'académie de Grenoble pour l'enseignement de la natation aux enfants de l'école élémentaire de Renage.

Attribution du Marché Assurances 2024-2025-2026-2027

La Mairie de Renage a pu trouver de nouveaux assureurs pour les quatre lots suivants : Dommages aux Biens immobiliers et mobiliers de la Commune, Responsabilité Civile de la Commune, Assurance des véhicules terrestres à moteur et Auto-Mission, Protection Juridique et Défense pénale des agents et des élus.

05/03/2024

Sortie de Portage Revente du bien immobilier « Le Verdon » OAP des Écoles

Deux parcelles de terrain, AI 356, AI 357, doivent être libérées pour être vendues. et répondrent ainsi au projet, l'**Opération d'Aménagement Programmé des écoles**.

Portée par l'Etablissement de Portage Foncier Local du Dauphiné (EPFL), cette vente permettra, dans le futur, un projet immobilier.

Vote des Taux communaux d'Imposition Année 2024

Il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition et de reconduire les taux des années précédentes :

Taxe Foncière Bâti : 43.09 %
Taxe Foncière Non Bâti : 94.70 %
Taxe habitation 13.33 %
(résidence secondaire)

Débat d'Orientation Budgétaire – DOB

Les éléments principaux se retrouvent dans le dossier « Budget 2024 » de ce bulletin.

Prime de Pouvoir d'Achat Exceptionnelle

Les agents aux salaires les moins élevés vont bénéficier d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle afin de les aider à lutter contre l'inflation. Cette prime, versée en une fois, s'élève de 150 à 400 euros.

Choix d'Entreprise Réalisation du Pumptrack

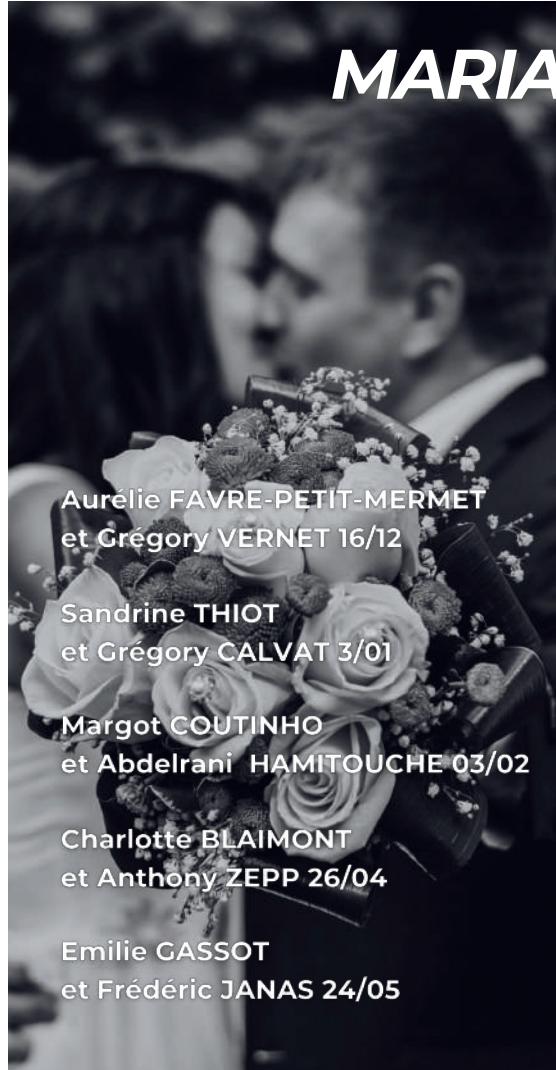
Après analyse de quatre offres, c'est l'**entreprise Wise Ride** qui a remporté le marché de construction du pump-track. Le coût global est évalué à 109 623,95 euros HT.



CARNET

NAISSANCES

MARIAGES



Aurélie FAVRE-PETIT-MERMET
et Grégory VERNET 16/12

Sandrine THIOT
et Grégory CALVAT 3/01

Margot COUTINHO
et Abdelrani HAMITOUCHÉ 03/02

Charlotte BLAIMONT
et Anthony ZEPP 26/04

Emilie GASSOT
et Frédéric JANAS 24/05

Eden LEBON FLIGEAT-MURAILLE 08/11
Lyam RIBAUCOURT 21/11
Kayron DE OLIVEIRA GONCALVES 21/11
Kimy-sofia MAGAT 22/11
Idriss KETFI 25/11
Augustin DE TULLIO 22/01
Raphaëlle TRILLAT 25/01
Léo ALBRECHT 30/01
Elyna VOINIER 02/02
Alia BAKOUCHE 01/03
Livia MARTIN 12/03
Alison AUGOYAT 19/03
Léanore DUBRULLE 20/03
Maxence MOURLEVAT MICEON 21/03
Souhaïl ORTUNO 28/03
Mayline LOURENÇO 18/05
Sophia PUNGA 23/05
Alessio BARBIER 28/05

DÉCÈS



Roger GUILLOUD 20/08/23
Hamenna SAIH-MEDDOUR 22/08/23
Zübeyde KULAKSIZ 09/01/24
Yvette MOLLAR 18/01/24
Pierre SUNDAC 13/02/24
Véronique FAURE 11/03/24
Marie-Paule DELCROS 28/03/24
Mathieu CHANCEL 31/03/24
Jean-Claude WAUQUIER 13/04/24
Maria Del Carmen VICO Y
HERMITAS 21/04/24
Antonio CARVALHEIRA 25/04/24

INFOS PRATIQUES

SERVICES COMMUNAUX

Mairie de Renage

04 76 91 47 33
contact@ville-renage.fr
Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30-12h et 15h-17h
Mercredi et Vendredi : 8h30-12h
Samedi (1er du mois) : 9h-12h
Pour obtenir un rdv avec Mme le Maire,
contacter l'accueil.
<https://www.ville-renage.fr/>

Centre communal d'action sociale

750, rue de la République
04 76 91 22 56
Lundi de 9h-12h et 14h-18h et sur rdv
mardi, jeudi de 14h à 18h.

Ecole de Musique

Bd Docteur Valois 04 76 91 43 75
ecoledemusique.renage@orange.fr

Bibliothèque municipale

750, rue de la République Tel : 04 76 06 29 73
bibliothèque.renage@cc-bievre-est.fr
Mardi 15h30-19h, mercredi 10h-12h/ 14h-18h
vendredi 15h30-18h et samedi 10h-12h
boite de retour 24h/24. 7j/7

Écoles

Ecole maternelle F. Dolto 04 76 91 04 33
Ecole élémentaire A. Brochier 04 76 91 45 03

Service scolaire

04 76 91 22 53
scolaire@ville-renage.fr

Périscolaire/Cantine

Elémentaire 06 77 93 44 21
accueils.elementaire@ville-renage.fr
Maternelle 06 46 40 21 24
accueils.maternelle@ville-renage.fr

Police Municipale : 04 76 91 21 17

Service Logement : 04 76 91 23 30
Permanence : mardi 15h-17h

Services Techniques : 04 76 91 47 33 Touche 4

Urbanisme : 04 76 91 47 33 Touche 3/ sur RDV

SERVICES INTERCOMMUNAUX

Communauté de communes de Bièvre Est

04 76 06 10 94

Centre socioculturel A. Croizat

750 rue de la République
Tel : 04 76 91 11 25

Consultation de l'architecte conseil

Sur rdv - 04 76 06 10 94

Consultation Juridique

Sur rdv en Mairie 04 76 06 10 94

Crèche multi-accueil 04 85 36 01 02

Déchetterie Beaucroissant

04 76 06 10 94
Heures d'été : lundi de 13h30 à 16h30/mardi de 8h à 12h/mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30/jeudi : fermée/vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Ordures ménagères

CCBE 04 76 07 67 10

Relais d'assistantes maternelles

Mardi : 13h30-15h 04 76 06 96 96
Mercredi : 13h30-16h - Jeudi : 9h-12h30
04 85 36 01 02

Service de l'eau CCBE 04 85 36 01 00

Urgence : 04 74 20 86 73

AUTRES SERVICES

Centre médico-social 04 76 31 20 51

Assistantes sociales, PMI, permanences sur
Renage

Mission d'orientation de la Bièvre (MOB)

Tel : 04 74 79 18 18



La piscine municipale de Renage est ouverte tout l'été !

**DE 10H30
À 19H**

**SNACK
SUCRÉ & SALÉ**